



Formation : "La confirmation en 19 questions"

Fiche n° 14

La liturgie de la confirmation

Une courte explication des gestes de la liturgie du sacrement de confirmation.

Le sacrement de la confirmation est donné par l'onction du saint chrême sur le front, faite en imposant les mains, et par ces paroles : *"Sois marqué de l'Esprit saint, le don de Dieu."*

La liturgie du sacrement comprend quatre temps :

L'Appel : En s'avancant à l'appel de son prénom, chaque confirmand marque son désir personnel du sacrement. "Nous croyons." La parole personnelle des confirmands fait écho à celle de l'Eglise. L'une ne va pas sans l'autre.

L'imposition des mains : Faite par l'évêque et les prêtres concélébrants sur ceux qui vont être confirmés. Elle est accompagnée d'une prière adressée par l'évêque seul qui mentionne les sept dons de l'Esprit. C'est l'expression du geste biblique par lequel on appelle le don de l'Esprit.

La chrismation : Onction du saint chrême qui, avec les paroles qui l'accompagnent, signifie ce que réalise ce don de l'Esprit. *"Marqué d'huile parfumée par la main de l'évêque, le baptisé en reçoit un caractère indélébile, le sceau du Seigneur, en même temps que le don de l'Esprit qui le configure plus parfaitement au Christ et qui lui donne "la grâce de répandre parmi les hommes la bonne odeur du Christ" (2 Corinthiens 2,15)." Rituel § 36*



Pour Partager entre animateurs